



Actualités du SEVF...



L'attente est terminée concernant les **résultats des votes pour les mandats de grève** pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée. Suite au dernier Conseil général de négociation de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), auquel le SEVF a participé lundi dernier (16 octobre), nous savons maintenant que **ce mandat a été voté à 95% par l'ensemble des organisations syndicales formant le Front commun! Un vote HISTORIQUE!**

Pour le SEVF, quelque 680 membres se sont rendus à l'assemblée générale qui avait lieu le mardi 3 octobre dernier à la Basilique du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap (en pleine semaine de la Journée mondiale des enseignantes et enseignants). **Et le résultat du vote pour le mandat de grève a été sans équivoque : nous sommes 97,5% en faveur de ce mandat.** Reste maintenant à surveiller ce que tentera le gouvernement caquiste de Legault pour avoir la faveur de la population ou pour diviser les organisations syndicales entre elles. Qui vivra verra (mais nous en avons déjà eu une bonne idée cette semaine avec la déclaration médiatique « halloweenesque » du Premier Ministre qui avait entendu une rumeur de « grosse grève » le 31 octobre prochain!) ... Pour l'instant, vous pouvez lire un peu plus bas ce qui se trame au point de vue de la négociation nationale 2023 et de la mobilisation s'y rattachant.

Dernièrement, le Ministre de l'Éducation annonçait ses **directives concernant l'interdiction du cellulaire en classe.** Directives qui ne sont pas nécessairement au même niveau entre le secteur des jeunes (préscolaire, primaire et secondaire) et la formation professionnelle (FP) et qui sont carrément absentes pour l'éducation des adultes (ÉDA). Quoi qu'il en soit, pour certains établissements, de telles directives étaient déjà existantes et, malgré tout, rien n'empêche les centres de FP et de l'ÉDA de se doter de leurs propres règles.

Congrès CSQ 2024

Document 2324-CD-009

Comme à tous les trois ans, notre Centrale, la CSQ, tiendra son **Congrès général du 26 au 29 juin 2024**. Ce Congrès est l'autorité suprême de la CSQ pour déterminer notamment ses grandes priorités. En fonction du nombre de ses membres, **le SEVF a droit à une délégation de 14 membres** pour ce Congrès. Comme les 7 personnes siégeant à son Conseil exécutif font partie d'office de la délégation au Congrès pour le SEVF, **sept places restent disponibles pour tout membre intéressé à y participer**. L'invitation a d'abord été lancée aux personnes représentantes au Conseil de délégués (CD) qui ont jusqu'au 27 octobre 2023 pour poser leur candidature en remplissant le formulaire prévu à cette fin.

Dossiers pédagogiques

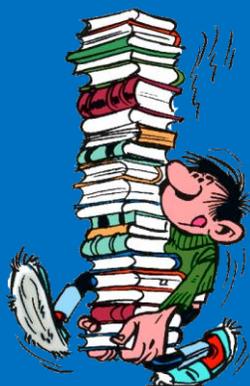
Document 2324-CD-010

Document 2324-CD-011

Document 2324-CD-012

Dépêche FSE (préscolaire)

Document FSE (francisation)



Plusieurs points pédagogiques ont été abordés lors du CD du 10 octobre 2023. **Le Bulletin d'information de la rentrée scolaire 2023-2024 du Ministère de l'Éducation** a entre autres été fourni. Parmi les informations s'y retrouvant : **l'implantation du programme d'études Culture et citoyenneté québécoise** et la **bonification de la mesure 15103 pour soutenir le développement des bibliothèques scolaires**. Parlant de bibliothèques scolaires, le SEVF a profité de ce sujet pour partager l'information reçue lors du dernier Comité des politiques pédagogiques avec notre Centre de services scolaire (CSS) : **un budget important** (entre 375 000\$ et 400 000\$) **a été octroyé à notre CSS en lien avec la culture autochtone**. Ce budget permettra l'achat d'environ 20 000 livres en lien avec cette culture, et ce, pour le préscolaire, le primaire, le secondaire et l'éducation des adultes.

Les personnes présentes au CD ont pu recevoir *La Dépêche FSE* de septembre 2023 concernant le **nouveau bulletin de l'éducation préscolaire** (les modifications apportées à ce bulletin, l'application obligatoire pour la maternelle 4 ans à temps plein et les autres propositions portées par notre Fédération, la FSE-CSQ). Ce nouveau bulletin est loin d'être parfait mais **la FSE-CSQ continue à persévérer pour obtenir un bulletin à la hauteur des attentes et besoins exprimés par les enseignantes et enseignants**.

Dans un autre ordre d'idées, mais toujours sur le plan pédagogique, les personnes déléguées du secteur des jeunes ont également reçu une autre publication de la FSE-CSQ portant sur **la francisation** (pour mieux savoir comment s'y retrouver quand on **enseigne au préscolaire, au primaire et au secondaire**). Plusieurs sujets y sont abordés, notamment : l'arrivée et l'évaluation initiale, les types de services offerts aux élèves allophones, l'intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS), l'évaluation et le bulletin ainsi que la réévaluation des

besoins. Comme la présence d'élèves allophones est en constante augmentation dans nos classes, il s'agit d'un document hyper pertinent.

Finalement, le SEVF a procédé au lancement de la consultation concernant les **Services dispensés dans les écoles et centres en 2024-2025 (l'an prochain)**. Les personnes déléguées doivent répondre à cette consultation d'ici le vendredi 20 octobre 2023.

DERNIÈRE HEURE ! L'instruction annuelle a enfin été rendue disponible vendredi dernier (13 octobre 2023). Les **modalités d'application progressive relativement aux règles d'évaluation s'appliqueront encore** pour l'année scolaire en cours. Pour certaines disciplines, il sera donc possible, pour la 1^{re} ou la 2^e étape, de ne pas inscrire de résultats disciplinaires. De plus, **il sera aussi possible d'inscrire un seul commentaire sur une compétence transversale à l'étape jugée la plus appropriée**. Mais il ne faut jamais oublier que **ces deux modalités nommées ci-haut s'appliquent seulement si elles sont inscrites dans les normes et modalités d'évaluation déterminées dans chaque école**. D'où l'importance du travail de représentation qu'on doit effectuer lorsque nous sommes consultés pour ces normes et modalités. En ce qui a trait à l'instruction annuelle en tant que telle, pour plus de détails, vous pouvez cliquer sur le lien suivant : [Instruction annuelle du Ministre – Année scolaire 2023-2024.](#)

Dossiers EHDA

Les personnes déléguées du secteur des jeunes ont reçu certaines informations en lien avec la **répartition des ressources 2023-2024 en classes spécialisées, pour les groupes de maternelle 4 ans ainsi que pour les points de service en classe régulière**. Nos membres de tous les milieux sont donc en mesure de vérifier s'ils ont vraiment les services prévus par les Services éducatifs de notre CSS.

Du côté des élèves HDAA, il faudra exercer une **vigilance particulière concernant le projet pilote (294) d'optimisation des services aux élèves pour favoriser leur réussite**. Ce projet pilote vise à répondre à la « grande » (et longue!) question suivante : ***Comment pourrions-nous assurer une flexibilité quant à l'organisation des services équitables favorisant l'inclusion pour répondre, en temps opportun, aux besoins de tous les élèves compte tenu de la diversité des contextes de chaque milieu?*** Comme le discours patronal tend toujours plus à parler d'inclusion (au lieu d'intégration) et à vouloir se donner le moins d'obligation possible en lien avec la codification des élèves, notre vigilance est importante. Et elle le sera d'autant plus pour les **7 écoles**

suivantes qui ont signifié leur intérêt par l'entremise de leur direction pour faire partie de ce projet pilote : Louis-de-France, St-Paul, St-François d'Assise, Les Terrasses, Yamachiche – St-Léon, Académie Les Estacades et l'école secondaire Chavigny. D'ailleurs, un comité de pilotage sera mis en place avec une personne représentante de chaque milieu.

Finalement, au cours des prochaines semaines, le SEVF a l'intention d'offrir une session d'informations concernant la procédure à suivre pour les élèves HDAA (plan d'intervention, codification, etc.).

Mobilisation



Même si nous avons voté, chez les diverses grandes organisations syndicales, pour un mandat de grèves pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée, **divers moyens de visibilité et de pression se poursuivent**. Qu'il s'agisse du port du t-shirt ou du bandana, il s'avère **toujours important de rappeler à l'employeur que nous sommes en pleine négociation et que nous tenons à nos revendications sectorielles et intersectorielles**. Divers commandos se poursuivront également, que ce soit localement ou au niveau national.

Certains autres commandos sont aussi tenus secrets, que ce soit au niveau d'une future visite de notre Ministre de l'Éducation dans un de nos établissements ou d'actions de perturbation possible un peu partout en province. En guise de conclusion au point mobilisation, il va sans dire que **le SEVF tiendra au courant tous ses membres concernant les suites à donner au mouvement de grève qui se déroulera en Front commun**.

Négociation nationale 2023



Voici où nous en sommes concernant la **négociation sectorielle** (conditions de travail du personnel enseignant seulement). Depuis le début octobre, il y a passablement de **développements au point de vue de la négociation enseignante. Mais nous sommes loin d'un règlement**.

Les résultats des diverses **assemblées générales** (pour le mandat de grève) qui se sont déroulées à travers la province au cours des dernières semaines se sont avérées être déjà un **beau rapport de force à la table de négociation sectorielle**. Par contre, il ne faut pas se laisser duper. Au cours des dernières semaines, nous avons vu la **présidente du Conseil du trésor, Sonia Lebel**, y aller d'une sortie médiatique spécifiant qu'elle invitait les parties négociantes à un **maximum de 5 demandes à maintenir dans le cadre des actuelles négociations sectorielles**. Or, la partie patronale,

lors d'une dernière rencontre à la table de négociation, a affirmé répondre à cette demande de madame Lebel. **Mais qu'en est-il en réalité?** La partie patronale a en effet présenté ses 5 demandes à la table sectorielle. Mais ses 5 demandes incluait 2 ou 3 autres de ses demandes initiales (en tout ou en partie). De plus, il faut ajouter sa douzaine de demandes qu'elle porte encore à la table prioritaire de l'équipe-classe. **Donc, on se répète : qu'en est-il en réalité? La réponse : la partie patronale possède encore une vingtaine de demandes au niveau sectoriel!** Ce qui fait en sorte que nous ne sommes pas encore rendus, comme partie syndicale, à procéder officiellement à un important élagage de nos demandes à la table de négociation. Nous ne nous laisserons pas bernier et nous continuerons à négocier pour avoir un règlement satisfaisant!

Au **niveau intersectoriel** (salaire, retraite, droits parentaux, etc.), c'est actuellement **assez calme...** le gouvernement, qui semble vouloir privilégier les tables sectorielles, n'a pas reculé au niveau de ses demandes salariales et il n'a pas retiré ses autres demandes (très pénalisantes pour nous) concernant la retraite.

Santé et sécurité au travail

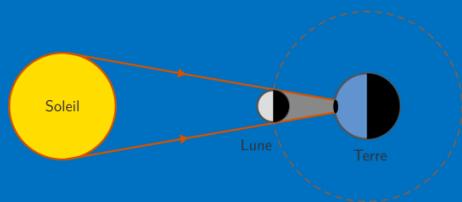


Nos deux nouveaux **représentants en santé et sécurité au travail**, **Catherine Cinq-Mars (technicienne en bâtiment)** et **Charles-William Lesage (enseignant en électricité)**, ont fait une présentation lors du dernier CD d'octobre. Il s'agissait d'expliquer leur mandat et de sensibiliser les équipes de travail sur l'importance, entre autres, de la déclaration d'incident ou d'accident et de participer à l'implantation d'une culture organisationnelle de SST. Ils ont aussi présenté la **[classification des risques liés au travail](#)** et abordé les **[risques psychosociaux](#)**.

Madame Cinq-Mars et monsieur Lesage, par leur nouveau travail, visent à avoir **un portrait le plus juste possible sur les causes d'accidents ou d'incidents au travail**. D'ailleurs **[le formulaire](#)** de déclaration d'incident ou d'accident doit être rempli au moindre événement. Il faut simplement **présenter le formulaire à notre direction d'établissement pour qu'elle puisse le signer avant de le faire parvenir au centre de services scolaire à l'adresse suivante : srh-accident@csscdr.gouv.qc.ca**

Sondage

À surveiller bientôt : le SEVF vous fera parvenir un sondage à deux volets. Le premier concernera un **retour sur la rentrée scolaire 2023-2024**. Comme vous le savez, notre CSS a



annulé une conférence de la rentrée qui aurait été présentée le vendredi 25 août en après-midi, et ce, pour tout le personnel peu importe le secteur. Malgré cette annulation qui faisait notamment suite à des représentations du SEVF, **il s'avère important de savoir comment s'est déroulé votre rentrée scolaire, surtout en ce qui concerne le temps personnel disponible pour bien préparer la rentrée de vos élèves.**

Le deuxième volet de ce sondage s'intéresse à **l'éclipse solaire prévue le 8 avril 2024**. Les Ressources humaines comme les Services éducatifs de notre CSS ont approché le SEVF concernant le déroulement de cette journée, quand les élèves seront dans les établissements ou lorsqu'ils seront sur le chemin du retour vers la maison. Le sondage souhaitera donc avoir **votre avis sur le travail que vous désirez faire (ou non) le 8 avril prochain.**

Tâche enseignante

La nouvelle tâche enseignante en est à sa deuxième année d'application et il s'avère toujours aussi **important de faire respecter notre contrat de travail qu'est la convention collective nationale**. Lors du CD du 10 octobre dernier, certains rappels ont été effectués, notamment sur les principaux **principes** en lien avec cette nouvelle tâche : **une reconnaissance de notre autonomie professionnelle et le fait de ne pas alourdir notre tâche.**

Plusieurs **autres éléments ont été abordés** : tâche en enseignement orthopédagogie, reconnaissance des divers comités dans les autres tâches professionnelles (ATP), respect des heures des repas, pourcentage précis de tâche (en lien avec les congés ou divers types de libération), etc. **Il ne faut pas hésiter à poser vos questions aux personnes déléguées dans votre école ou centre.**

De plus, n'oublions pas que la **confection de la tâche est un travail de collaboration entre l'enseignante ou l'enseignant et sa direction d'établissement**. Et qui dit « collaboration » dit échanges possibles et discussions pour en arriver à une réelle entente. N'hésitez pas à communiquer toute problématique au SEVF. D'ailleurs, il faut également rappeler que, **avec l'entente sur la nouvelle tâche, est apparue la mise en place du mécanisme pour la résolution de conflits reliés à la tâche ([Le procédurier](#))**

1, 2, 3... GO !

14 novembre 2023	Conseil de délégués
12 décembre 2023	Conseil de délégués
À n'importe quel moment !	Possibilité de commandos ou déclenchement d'une première séquence de grève de courte durée... Surveillez bien toutes les informations en provenance du SEVF !
Tous les mardis : port du t-shirt ET tous les jeudis : port du bandana... Solidarité!	